

Fiche info

Les effets indésirables cutanés des traitements

Les traitements des cancers comme certaines chimiothérapies et thérapies ciblées, peuvent entraîner la survenue de différents effets indésirables touchant la peau et les ongles. Ces effets indésirables ont rarement des conséquences pour la santé mais ils peuvent retentir sur la qualité de vie, notamment lorsqu'ils sont visibles.

La **chimiothérapie** agit essentiellement sur les cellules qui se renouvellent rapidement puisque c'est l'une des caractéristiques des cellules cancéreuses. Toutefois, ce renouvellement rapide concerne également d'autres cellules, en particulier celles de la peau, des cheveux et des ongles. Cela explique que les chimiothérapies puissent avoir des **effets toxiques pour ces tissus**. De nombreux **effets indésirables cutanés** ont ainsi été rapportés chez les patients sous traitement. La fréquence et la sévérité de ces effets indésirables sont très variables d'une personne à une autre, en fonction des médicaments et des doses administrés, ainsi que de la sensibilité individuelle.

Ces événements toxiques mettent rarement en jeu le pronostic vital. Ils sont généralement réversibles après un traitement symptomatique, une adaptation des posologies, un changement ou un arrêt du traitement qui a entraîné l'effet indésirable. Cependant, ils peuvent avoir des répercussions sur le physique en raison des douleurs et des désagréments qu'ils sont susceptibles d'entraîner ; et un impact psychologique, compte tenu du caractère visible des symptômes.

L'hyperpigmentation

Ce phénomène correspond à un changement de la coloration (pigmentation) de la peau et/ou des ongles. L'hyperpigmentation de la peau se traduit par la survenue de **taches brunâtres ou violacées** sur la peau plus ou moins prononcées. Celles-ci peuvent être localisées au niveau du site d'injection des médicaments, suivre le

trajet des veines perfusées ou se diffuser à d'autres zones du corps et être plus ou moins étendues. Cet effet indésirable peut également toucher les ongles avec l'apparition de bandes transversales ou longitudinales.

Bien qu'elle n'ait pas de conséquence pour la santé, l'**hyperpigmentation** est difficile à accepter, notamment lorsque les taches sont visibles. De plus, celles-ci mettent du temps à se résorber après la fin du traitement, souvent après plusieurs mois ou années. L'hyperpigmentation peut même être définitive.

Il n'existe pas de moyens parfaitement efficaces de prévenir ou d'atténuer cet effet indésirable. En règle générale, il est fortement conseillé d'**éviter de s'exposer au soleil** et d'appliquer régulièrement de l'écran solaire.

Les éruptions cutanées

Diverses formes d'**éruptions cutanées** peuvent survenir au cours d'un **traitement par chimiothérapie ou thérapie ciblée**. Avec certains médicaments, ces éruptions ressemblent à de l'acné et se développent sur le visage, le cuir chevelu, le torse et/ou le haut du dos. Ces éruptions cutanées peuvent survenir rapidement, sept à dix jours après le début du traitement. **Les lésions provoquent parfois des démangeaisons** et peuvent être douloureuses. Cependant, en règle générale, elles disparaissent une fois le traitement terminé.

Trucs et astuces autour du maquillage

Pour camoufler les éventuelles éruptions cutanées liées au traitement du cancer, le maquillage correcteur, à base de produits hypoallergéniques, peut être une solution satisfaisante.

Les 4 principales étapes d'un maquillage réussi :

1. Nettoyer le visage

- Appliquer un lait démaquillant sur le nez, le menton, le front, les joues et le cou à l'aide d'un coton.
- Rincer avec un coton imbibé d'eau minérale ou micellaire.
- Sécher en tapotant avec un mouchoir en papier doux.



2. Appliquer une crème de jour

- Déposer une noix de crème de protection sur le visage et le cou, puis étaler délicatement avec l'annulaire.

3. Appliquer un fond de teint

- Utiliser un coton imbibé d'eau minérale pour mettre le fond de teint.
- Étaler le fond de teint en retournant le coton utilisé pour l'application.

4. Corriger les rougeurs et imperfections

- Appliquer un stick vert sur la peau, puis tapoter avec l'annulaire pour que la couleur s'estompe.
- Appliquer un stick couleur peau, puis tapoter avec l'annulaire pour que la couleur s'estompe.

■ Les érythèmes

Il est possible que surviennent sur la peau des **plaques rouges** ressemblant à un coup de soleil (érythèmes) au cours d'un traitement par chimiothérapie. Ces plaques peuvent s'accompagner de vésicules (petits boutons transparents). Dans certains cas, les érythèmes peuvent évoluer vers des formes sévères qui nécessitent un arrêt du traitement et des soins spécifiques.

Les érythèmes peuvent également être liés à **une sensibilisation accrue de la peau au soleil**, provoquée par les médicaments. Les traitements exposant le plus souvent à ce risque sont connus des équipes médicales. Lorsqu'ils sont prescrits, il est conseillé au patient d'éviter les expositions au soleil, de porter des vêtements couvrants et d'appliquer régulièrement des écrans solaires.

■ Le syndrome main-pied

Ce syndrome associé à la prise de certains médicaments de chimiothérapie se traduit par la survenue, au niveau de la paume des mains et de la plante des pieds, de rougeurs, de gonflements, d'une sécheresse de la peau, voire de petites bulles ou de cloques. Ces signes peuvent s'accompagner de picotements, de tiraillements, d'engourdissements et de sensations douloureuses. Le bout des doigts et le talon des pieds peuvent devenir sensibles et entraîner des difficultés pour l'usage des mains et pour la marche. Habituellement, **le syndrome main-pied** se résorbe en deux à quatre

semaines. Cependant, ces symptômes peuvent ressurgir, avec une intensité accrue, au cours des cycles de chimiothérapie suivants. Une diminution des doses du traitement, voire un changement de médicament peuvent être nécessaires lorsque les symptômes sont importants.

Pour atténuer cet effet indésirable, il est conseillé d'appliquer des compresses froides ainsi que des crèmes hydratantes sur les zones atteintes. Il est également préférable d'éviter les activités comportant un risque de frottement et/ou de pression au niveau des mains et des pieds.

■ Les réactions allergiques

Comme tous les médicaments, **les chimiothérapies ainsi que les thérapies ciblées administrées contre les cancers sont susceptibles de provoquer des réactions allergiques**. Elles se manifestent par la survenue sur la peau d'une urticaire (éruption ressemblant à des piqûres d'orties) et de démangeaisons, accompagnées ou non de plaques rouges.

Une prise en charge médicale appropriée est alors nécessaire et la peau reprend son aspect normal en sept à dix jours (mais parfois avec un changement de pigmentation).

La fréquence des réactions allergiques étant relativement élevée avec certains médicaments, les équipes médicales prescrivent dans ce cas un traitement préventif. Ce dernier repose sur la prise d'un antihistaminique, d'un glucocorticoïde ou d'un antagoniste des récepteurs H2. Rarement il peut être également mis en œuvre une désensibilisation qui consiste à administrer progressivement des doses croissantes jusqu'à la posologie souhaitée.

■ Les troubles au niveau des ongles

Outre les problèmes de coloration des ongles, ceux-ci sont susceptibles de présenter d'autres troubles liés à l'administration d'une chimiothérapie. Au cours du traitement, les ongles peuvent en effet présenter **des stries et des ondulations**. Dans les formes les plus sévères, il est possible que l'ongle se décolle. Dans ce cas, une

infection avec suppuration peut survenir au niveau du lit de l'ongle. Un **décollement d'ongle** est souvent douloureux. La prise en charge de ces troubles n'est pas bien codifiée, en dehors de la nécessité d'instaurer un traitement par antibiotique en cas d'infection et de soulager la douleur. Il peut être proposé par l'équipe médicale de retirer l'ongle, en partie ou en totalité, s'il est décollé. Cela peut soulager la douleur. Dans tous les cas, l'ongle retrouve une croissance et un aspect normal après la fin du traitement.

Ces différents effets indésirables ne surviennent pas systématiquement au cours **d'un traitement par chimiothérapie et/ou thérapies ciblées**. Mais, dans tous les cas, il est essentiel de prévenir rapidement son médecin devant tout **signe anormal au niveau de la peau et des ongles** afin qu'il puisse prendre les mesures appropriées.



À retenir

- Certaines chimiothérapies et thérapies ciblées peuvent entraîner la survenue de divers troubles au niveau de la peau : modification de la pigmentation, éruptions cutanées, érythèmes sont les plus fréquents.
- La plupart du temps, ces effets indésirables sont réversibles et n'ont pas de conséquences pour la santé, mais ils peuvent altérer la qualité de vie.
- Il est important de protéger sa peau du soleil et de signaler rapidement tout signe anormal au niveau de la peau afin de bénéficier d'une prise en charge appropriée.

En savoir +

- **La ligue contre le cancer :**
Mieux vivre sa chimiothérapie
<https://www.ligue-cancer.net/sites/default/files/brochures/mieux-vivre-chimiotherapie-2008-02.pdf>
- **Site CEW / Cosmetic Executive Women :**
La beauté aide à mieux vivre
<http://www.cew.asso.fr>
- **Fiches Info Roche :**
 - Le syndrome main-pied
<https://www.roche.fr/fr/patients/info-patients-cancer/effets-secondaires-traitement-cancer.html>
 - La chimiothérapie en pratique
<https://www.roche.fr/fr/patients/info-patients-cancer/traitement-cancer/traitement-chimiotherapie.html>
- **Cancer Info :** 0 805 123 124
<http://www.e-cancer.fr/cancerinfo>
Rubrique Cancer du sein